



18^{ème} TROPHÉE SNSM

AVIS de COURSE

DIMANCHE 27 MARS 2022 - Piriac sur Mer

Le Trophée SNSM, organisé alternativement par le Cercle Nautique de Piriac (CNP) et la Société des Régates de La Turballe (SRT) avec le concours de la station SNSM de La Turballe, aura lieu cette année sur le plan d'eau de Piriac sur Mer.

BATEAUX admis à participer : tous types de voiliers possédant une carte HN Osiris à jour.

Le CNP pourra délivrer un coefficient HN Osiris provisoire permettant à ce bateau d'être classé.

CLASSEMENTS : en temps sur distance selon le système FREG du Handicap National de la FFVoile

Il y aura deux classements :

Trophée SNSM groupe A pavillon N : bateaux dont le groupe HN net est **égal ou supérieur** à 17.1

Trophée SNSM groupe B pavillon C : bateaux dont le groupe HN net est **égal ou inférieur** à 17

EQUIPAGES : au **minimum** de deux personnes par bateau., sauf pour la classe Mini un marin pêcheur ou professionnel de la mer est souhaité à bord

PARCOURS : **Côtier en baie de Piriac sur mer VHF canal 77**

Disponible sur le site du CNP à partir du 14/03 au soir et validé au briefing

HORAIRES **10h30** : Briefing sur le Port de Piriac (vers la grue ponton E)

11h30 : A disposition du Comité de course sur l'eau

16h30 : Fermeture de ligne pour les 2 groupes

18h : *Palmarès et lots : salle Ménéscoul rue du Port à Piriac, suivi du Vin d'Honneur offert par le partenaire du Trophée, le magasin « Super U » de La Turballe*



Accueil au Port de Piriac: malgré les travaux dans le port, un accueil pour la nuit de Samedi à Dimanche sera possible, contact obligatoire de la Capitainerie sur le canal 9 ou Tél 02402352 32 avant dimanche 27/03 l'accès aux pontons libres pour le briefing du dimanche matin sera possible lui aussi avec précautions

Porte du port de Piriac le 27 mars : ouverte de **8h34 à 19h08**

Attention , hauteur d'eau sur le seuil à l'ouverture environ 1m40

INSCRIPTIONS CNP : le Samedi 26 mars de 17h à 18h30 et

le Dimanche 27 mars de 9h à 10h15 au CNP Capitainerie

SRT : le Samedi 26 mars de 18h à 19h à la TURBALLE (Capitainerie)

Il sera perçu un droit de 20 € par bateau qui sera reversé à la SNSM

Tous les participants devront avoir la licence FFVoile2022 et être en possession du Pass vaccinal

Il y aura la possibilité de prendre une licence temporaire, valable pour la journée (17€)

Organisation CNP : contact Tél : 06 43 16 52 46 ou adresse électronique : cnpiriac@orange.fr

Tous les documents seront disponibles sur le site : <http://cnpiriac.pagesperso-orange.fr/>